

■ **Fondation pour la halle 6**, à Le Grand-Saconnex, CH-660-1115000-0, entreprise de droit public, construire et être propriétaire d'une halle d'expositions, etc. (FOSC du 18.10.2007, p. 7/4160816). La loi cantonale concernant la création de la Fondation pour la halle 6 du 21-01-2000 est abrogée conformément à l'article 19 de la loi sur le Palais des Expositions de Genève du 16.11.2007. Les actifs et les passifs envers les tiers sont repris par la société Palexpo SA, au Grand-Saconnex (660-6085008-4). L'inscription est radiée.

Registre journalier no 7474 du 09.06.2008
(04522104 / CH-660.1.115.000-0)